

Avis de prolongation de la Consultation réglementaire sur les règles de gouvernance et de gestion des cabinets, des sociétés autonomes et des représentants autonomes et les fonctions du dirigeant responsable

Loi sur la distribution de produits et services financiers

(chapitre D-9.2, a. 200 par 1° et 5.1°, 202.1 par. 2°, 205 et 223, par. 1°, 4°, 5°, 11° et 13.1°)

La période de consultation concernant le Projet réglementaire sur les règles de gouvernance et de gestion des cabinets, des sociétés autonomes et des représentants autonomes et les fonctions du dirigeant responsable, publié le 9 avril 2026, est prolongée jusqu'au **24 juillet 2026**.

Commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général du secrétariat et des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité
2640, boulevard Laurier, Bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : 418 525-9512
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

À défaut d'avis contraire à cet effet, tous les commentaires seront affichés sur le site Internet de l'Autorité, au www.lautorite.qc.ca. Par conséquent, nous invitons les intervenants à ne pas inclure de renseignements personnels directement dans les commentaires à publier. Il importe que les intervenants précisent en quel nom ils présentent leurs commentaires.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Geneviève Côté
Analyste expert en réglementation
Direction de l'encadrement des services financiers
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 418 525-0337, poste 4813
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
genevieve.cote@lautorite.qc.ca

Le 2 juillet 2026